

# Syndicat d'études et de programmation pour l'aménagement du Roannais

## SYEPAR

### Rapport d'activités 2018



## SOMMAIRE

### **LE SYNDICAT D'ETUDES ET DE PROGRAMMATION POUR L'AMENAGEMENT DU ROANNAIS (SYEPAR) 1**

*Le périmètre*

*L'organisation politique*

*Une ingénierie mutualisée*

*La gestion budgétaire*

### **LES TEMPS FORTS DE 2018 3**

*Programme de réflexions Urbanisme et Santé*

### **LES DEMARCHES PARTENARIALES 4**

*Conférence des Scots Ligériens*

*Commission départementale de la  
préservation des espaces naturels, agricoles  
et forestiers – CDPENAF*

*Programme partenarial - EPURES*

*Inter-Scot de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-  
Etienne (AMELYSE)*

*Fédération nationale des Scots*

# LE SYNDICAT D'ETUDES ET DE PROGRAMMATION POUR L'AMENAGEMENT DU ROANNAIS (SYEPAR)

## Le périmètre

Créé en 1987 et refondé en 2005, le SYEPAR – syndicat d'études et de programmation pour l'aménagement du Roannais – est chargé de la planification stratégique sur son périmètre.

Le SYEPAR a pour compétence :

- l'élaboration, la révision, ou la modification éventuelle du schéma de cohérence territoriale (SCOT) du Roannais ;
- le suivi et l'évaluation du SCOT tous les 6 ans.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le SYEPAR est composé de deux membres :

- Roannais Agglomération résultant de la fusion de 5 EPCI et de l'intégration de la commune isolée de Saint-Alban-les-Eaux (arrêté préfectoral du 18 décembre 2012) ;
- la Communauté de Communes du Pays d'Urfé.

Son périmètre comprend 51 communes.



## L'organisation politique

### Le comité syndical

Le comité syndical est composé de 35 délégués issus de deux collectivités et représente l'instance décisionnelle et délibérative du syndicat.

En 2018, le comité syndical s'est réuni à 3 reprises et a pris 12 délibérations.

Comité syndical	Délibérations prises
24 janvier 2018	DCS 2018-001 - Exercice des pouvoirs délégués au Président - Compte-rendu. DCS 2018-002 - Compte administratif 2017 DCS 2018-003 - Compte de gestion 2017 DCS 2018-004 - Affectation des résultats de l'exercice 2017 DCS 2018-005 - Budget primitif 2018 DCS 2018-006 - Approbation de la convention 2018 avec l'Agence d'Urbanisme de Saint Etienne EPURES DCS 2018-007 - Délégations de pouvoirs au Président - Animation du programme de réflexions 2018
19 septembre 2018	DCS 2018-008 - Exercice des pouvoirs délégués au Président - Compte-rendu DCS 2018-009 - Charte du foncier agricole dans la Loire : signature du SYEPAR DCS 2018-010 - Rapport d'activités 2017
12 décembre 2018	DCS 2018-011 - Exercice des pouvoirs délégués au Président - Compte-rendu DCS 2018-012 - Rapport d'orientations budgétaires 2019

### Le bureau syndical

Le bureau constitue l'instance de travail et définit les positions à soumettre au comité syndical. Depuis le 27 février 2017, il est composé de 7 membres (le Président, le Vice-Président et 5 autres membres du bureau).

#### Président

*Vice-Président*

*1<sup>er</sup> membre du bureau*

*2<sup>ème</sup> membre du bureau*

*3<sup>ème</sup> membre du bureau*

*4<sup>ème</sup> membre du bureau*

*5<sup>ème</sup> membre du bureau*

**Jean-Luc REYNAUD**

*Patrice ESPINASSE*

*Jean-Louis LAGARDE*

*Daniel PEROTTI*

*Jean-Louis DESBENOIT*

*Jean-Jacques LADET*

*Farid MEDJANI*

### La commission d'appréciation des documents d'urbanisme (CADUR)

En tant que personne publique, le SYEPAR doit assurer le suivi des procédures d'évolution des documents d'urbanisme ou des opérations soumises à la compatibilité avec le SCOT. La CADUR est chargée de préparer les avis du syndicat.

*Jean-Louis DESBENOIT (président CADUR) Marie-France BEROU, Jean-Yves BOIRE, Patrice ESPINASSE, Jean-Louis LAGARDE, Daniel PEROTTI, Jean SMITH, Bernard THIVEND.*

En 2018, la CADUR s'est réunie à 4 reprises. Le reste des consultations s'est déroulé par mail.

Le SYEPAR a rendu 25 avis, dont 12 sur des documents d'urbanisme du territoire, et 13 sur des opérations de plus de 5 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher.

#### Avis rendus par le SYEPAR en 2018

##### Document d'urbanisme des communes du territoire

SAINT-MARTIN-D'ESTREUX

SAINT-ANDRE-D'APCHON

NOAILLY

ROANNE

LE CROZET

AMBIERLE (2)

MABLY

RIORGES

SAINT-HAON-LE-CHATEL

PARIGNY

PERREUX

### Une ingénierie mutualisée

Pour apporter une expertise plurielle au syndicat, ainsi qu'une simplification organisationnelle, le SYEPAR a engagé un processus de mutualisation avec Roannais Agglomération, formalisé par une convention de mise à disposition de services depuis 2015.

Cette convention a fait l'objet d'un renouvellement pour une durée de 3 ans pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2020.

Pour 2018, le montant de la mise à disposition des services et des moyens s'élèvent à 79 700 € pour notamment, assurer la mise en œuvre des orientations du SCOT dans le cadre des procédures d'évolution des documents d'urbanisme et la gestion du syndicat.

### La gestion budgétaire 2018

Le budget 2018, voté le 24 janvier 2018, est équilibré à 212 343,05 € pour la section de fonctionnement et en suréquilibre pour la section d'investissement avec 34 700 € de dépenses et 132 202,23 € de recettes. Ce suréquilibre de 97 502,23 € est dû aux résultats antérieurs et à l'amortissement des études qui ont été faites les années précédentes.

Compte tenu de ces éléments, la participation des établissements membres du SYEPAR a pu être réduite de 1,70 €/habitant à 1€/habitant.

## LES TEMPS FORTS DE 2018

### Programme de réflexions Urbanisme et Santé

L'année 2018 a été marquée par le programme de réflexions autour du lien entre Urbanisme et Santé.



Suite à l'approbation de la révision du SCOT Roannais, les élus du SYEPAR ont souhaité engager un programme de réflexions qui puisse faire sens pour l'ensemble des 51 communes, sans apporter de nouvelles règles ou contraintes.

En 2018, c'est le thème Urbanisme et Santé sur le volet pollution, air et bruit qui a été retenu. Ces questions émergentes représentent un enjeu pour l'aménagement du territoire mais aussi un levier de valorisation de l'image du Roannais.

Cette réflexion s'est adressée à l'ensemble des maires et des adjoints en charge de l'urbanisme mais plus généralement à tous les élus et techniciens des 51 communes du SYEPAR.

Le SYEPAR a été accompagné pour l'animation par NOVASCOPIA, bureau d'études qui proposait une méthode de concertation dynamique et un rendu pédagogique.

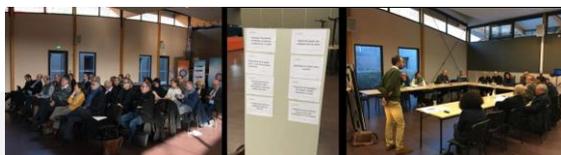
Pour impliquer l'ensemble des élus et techniciens, le SYEPAR a transmis un lien vers une application qui a permis de recueillir leur ressenti sur la thématique Urbanisme et Santé.

Suite à cette consultation, 2 séminaires avec des ateliers de travail ont été programmés :

#### 1<sup>er</sup> séminaire : 15 novembre 2019 à la Grange de la Chamary à St Vincent

Ce séminaire a permis d'échanger sur les liens de plus en plus importants entre la santé des habitants et l'aménagement du territoire, de présenter le profil du territoire, et d'identifier les enjeux pour le SYEPAR.

Lors des débats, il a été conclu que la promotion de la santé peut être un véritable objectif mobilisateur pour les différentes politiques conduites sur le territoire. Il nous apparaît donc indispensable de travailler cette question de manière transversale.



Plus spécifiquement, il est ressorti des ateliers qu'il convenait de s'interroger sur :

- l'information et la sensibilisation des habitants sur la qualité de l'air,
- les pollutions et nuisances environnementales générées par la RN7,
- les modalités de mobilités pour agir sur la qualité de l'air et l'impact du bruit routier,
- les questions liant santé et habitat (habitat indigne, précarité énergétique, pollution de l'air intérieur...),
- les initiatives qui renforcent la place de la nature en ville,
- la place et l'impact du sport-loisir.

#### 2<sup>ème</sup> séminaire : 12 décembre 2018 à l'espace Chorum

Dans la continuité d'un premier temps consacré aux enjeux, un deuxième séminaire, organisé à Roanne, a permis d'échanger sur des pistes de solutions pour un aménagement du territoire favorable à la santé.

Comment mobiliser les habitants sur l'enjeu de la qualité de l'air ? Comment développer une stratégie pour notre territoire valorisant la santé/le bien-être ?

Lors de ce séminaire, les experts invités ont présenté les thèmes suivants :

- qualité de l'air intérieur et retour d'expérience sur l'implication des habitants sur la qualité de l'air ;
- thématique du bruit avec l'exemple de Pierrefitte/Seine ;
- thématique « pollution urbaine et végétaux » ;
- Intervention sur le lien entre eau, ville et santé.

3



## LES DEMARCHES PARTENARIALES

### Conférence des Scots ligériens

Cette conférence, co-présidée par le Préfet de la Loire et le Président du Département de la Loire, a pour objet de promouvoir des approches coordonnées entre les Scots et de développer leur articulation avec les politiques portées par le Département et l'Etat.

Cette instance regroupe :

- les syndicats mixtes porteurs de projet de Scot dont le périmètre est situé dans la Loire (entièrement ou pour partie) : *SCOT Roannais, SCOT du Bassin de vie du Sornin, SCOT Sud-Loire, SCOT des Monts du Lyonnais, SCOT Loire-Centre, SCOT des Rives du Rhône, SCOT Jeune Loire et ses rivières (43)* ;
- la Direction Départementale des Territoires de la Loire ;
- les services du Département de la Loire ;
- l'agence d'urbanisme, Epures.

Pilotée par le Préfet de la Loire, la démarche se concrétise par plusieurs groupes de travail thématiques associant les techniciens des Scots.

Cette conférence ne s'est pas réunie en 2018.

### Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers - CDPENAF

La commission peut être consultée sur toute question relative à la réduction des surfaces naturelles, forestières et à vocation ou à usage agricole. Elle émet un avis sur l'opportunité, au regard de l'objectif de préservation des terres naturelles, agricoles ou forestières, de certaines procédures ou autorisations d'urbanisme.

Le Président du SYEPAR a été désigné pour représenter les SCOT du département à cette commission.

En 2018, la CDPENAF s'est réunie 5 fois et a été consultée 1 fois par voie électronique.

### Programme partenarial - EPURES

En 2018, le partenariat avec Epures a pour objet :

- La participation du SYEPAR au financement de la démarche de l'interscot de l'aire métropolitaine lyonnaise.
- L'amortissement des données Spot Théma 2015 pour lequel le SYEPAR s'est engagé pour une durée de 5 ans (2016-2020).

La participation du SYEPAR pour 2018 est fixée à 9 000 € dont 2 000 € de cotisation.

Pour plus d'informations : <http://epures.fr/>

### Inter-Scot de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne (AMELYSE)

Initiée en 2001, la démarche inter-Scot témoigne de la volonté des 13 Scots d'articuler leurs démarches de planification à l'échelle métropolitaine. Le programme de travail 2016-2020 de l'inter-Scot est guidé par trois grandes préoccupations : les mobilités quotidiennes, les interactions économie/territoire et la problématique de l'adaptation au changement climatique (transition énergétique).

Bilan de l'année 2018 :

- Une mise en perspective des enjeux de mobilités à l'échelle de l'aire métropolitaine Lyon-Saint-Etienne (Amelyse), présentée à l'occasion d'une rencontre dédiée le 11 octobre 2018 à Saint-Etienne ;
- Une approche de la transition énergétique à l'échelle de l'Amelyse, présentée lors d'une demi-journée de terrain le 10 juillet 2018 sur le territoire de Vienne Condrieu Agglomération (rapport complet, synthèse) ;
- Une étude révélant les composantes et les enjeux paysagers dans l'Amelyse (rapport complet, synthèse) qui fera l'objet d'un évènement à venir en 2019 ;
- Des fiches permettant de résumer l'essentiel des 13 Scot ;
- Le bulletin de veille n° 7 sur l'urbanisme commercial ;
- des cartographies permettant d'illustrer les orientations partagées entre les 13 Scot ;
- une étude sur les transferts d'établissement entre 2005 et 2015 a également été présentée aux Présidents. Des fiches par Scot résumant ces transferts entre chaque EPCI ont également été mises à dispositions des élus.

Dans un format d'animation expérimental avec la désignation en 2018 d'un référent maître d'ouvrage, porte-parole des 13 Scot, les responsables des Scot ont participé à sept comités techniques.

Pour plus d'informations : <https://www.inter-scot.fr/>

### La fédération nationale des Scots

Les 14 et 15 juin 2018 ont eu lieu les 13<sup>èmes</sup> rencontres nationales des Scot (RNS) à Amiens. Le thème de ces rencontres était « Scot et commerce ». Plusieurs séminaires de partages d'expériences ont été organisés au cours de ces deux jours.

Pour plus d'informations, sur les RNS d'Amiens : [http://www.fedescot.org/images/pdf/NL41/RNSactes\\_2018.pdf](http://www.fedescot.org/images/pdf/NL41/RNSactes_2018.pdf)